

# Tournoi Unihockey du 25 février 2012



## *Règlement du tournoi*

1. Chaque équipe est constituée au minimum de cinq joueurs/joueuses (dont deux licenciés au maximum)
2. L'âge minimum des participants est de 14 ans
3. Sur l'enceinte de jeu doivent se trouver au maximum quatre joueurs/joueuses, gardien compris
4. Le fair-play est la règle de base. S'il n'est pas respecté, la disqualification est envisageable, y compris pour le nombre de licenciés
5. Quand une équipe ne se présente pas à l'heure prévue par le programme, elle perd par forfait 5 - 0
6. Classement par groupe : a) les points, b) différence de buts, c) buts marqués
7. En cas d'égalité lors des finales, les penaltys définiront le vainqueur: trois penaltys tirés par trois joueurs différents ; en cas de nouvelle égalité, la série recommence avec élimination directe
8. Les décisions des arbitres sont incontestables
9. Les règles de l'ASUH (Association suisse d'unihockey) doivent être respectées
10. Quelques principes :
  - le gardien doit rester dans sa zone de but
  - la balle ne doit pas être prise de la main
  - les passes de la main ou du pied ne sont pas admises
  - une faute dans la zone de but est sanctionnée par un penalty
  - un coup de canne ou jeu dur, peut être puni par deux minutes de pénalité
  - le joueur de champ n'est pas autorisé à quitter le sol avec les deux pieds (interdiction de sauter afin d'être en contact avec la balle)
  - le joueur de champ n'a pas le droit de faire une passe à son gardien
  - le jeu au sol est interdit
  - si un joueur de champ arrête ou joue la balle avec la main, le bras ou la tête, il sera sanctionné d'une faute
  - la distance du mur au coup franc est de deux mètres
11. Le gardien ne doit pas être gêné pour la relance du jeu
12. Un penalty peut être tiré même après le gong final du match
13. Les souliers de sport avec semelles noires ne sont pas admis. (En cas de non respect, le joueur ne pourra pas jouer)
14. Les joueurs ainsi que les spectateurs ne sont pas assurés contre un accident ou contre le vol. L'organisateur décline toute responsabilité
15. La consommation d'alcool est strictement interdite sur les terrains
16. Si d'autres cas se présentent, seul l'organisateur est habilité à prendre une décision
17. Pour le gardien, le port du casque est obligatoire
18. Des cannes peuvent être prêtées mais une pièce d'identité sera demandée. Si la canne est cassée ou n'est pas rendue, un montant de CHF 80.- sera encaissé. Merci d'en prendre soin !



Notre manifestation est placée sous le signe du fair-play

